

M. POULIOT: Plusieurs fois, depuis la reprise de la session, ce mois-ci, j'ai demandé au secrétaire d'Etat (M. Cahan) quand nous aurions les documents dont le dépôt a été ordonné le 3 avril, au sujet des augmentations et diminutions de taxes, depuis 1930. Cette semaine, le secrétaire d'Etat m'a répondu que le ministère du Revenu national les avait terminés, mais qu'ils devaient être révisés par le ministère des Finances et qu'ils pourraient être prêts au milieu de la semaine prochaine. Le ministre peut-il nous dire quand ils seront déposés? Il y a près de deux mois que la Chambre a donné l'ordre de les déposer.

L'hon. M. RHODES: Ce n'est pas la première fois que mon attention a été attirée sur cette question, mais on me dit que le dossier en question est très volumineux. En tout cas, je vais m'informer et je donnerai une réponse définitive à mon honorable ami aussitôt que possible. En ce qui me regarde, le ministère fera tous les efforts pour expédier la préparation de ces dossiers.

M. POULIOT: Je remercie le ministre, mais je tiens à signaler au comité que, du moment où je me suis levé pour poser la question, le sous-ministre a quitté la Chambre.

L'hon. M. RHODES: L'honorable député a raison quant aux faits, mais le départ du sous-ministre n'a rien à voir à sa question. Je lui avais demandé de me procurer les bills que j'entendais présenter dès que l'on aurait fait rapport sur les résolutions. C'est à ma demande qu'il a quitté la salle, et je crois qu'à ce moment mon honorable ami n'avait pas encore commencé sa question. Il devrait donc absoudre le sous-ministre et rejeter le blâme sur moi.

M. POULIOT: Comme j'ai l'esprit large, je ne blâmerai personne.

(Rapport est fait sur les résolutions, lesquelles sont lues pour la 2e fois et adoptées.)

LOI DE L'IMPOT DE GUERRE SUR LE REVENU

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances) demande à présenter un projet de loi (bill n° 80) tendant à modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu une 1re fois.

LOI SPECIALE DES REVENUS DE GUERRE

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances) demande à présenter un projet de loi (bill n° 81) tendant à modifier la loi spéciale des revenus de guerre.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu une 1re fois.

[L'hon. M. Rhodes.]

MODIFICATION DE LA LOI DE L'ACCISE

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances) demande à présenter un projet de loi (bill n° 82) tendant à modifier la loi d'accise de 1934.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu une 1re fois.

MODIFICATION DU TARIF DOUANIER

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances) demande à présenter un projet de loi (bill n° 83) tendant à modifier le tarif douanier.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu une 1re fois.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DU TARIF

L'hon. E. N. RHODES (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement de la Chambre pour revenir aux motions, afin que je puisse déposer deux rapports de la commission du tarif, dont un concernant les biscuits, sucrés et non sucrés, et l'autre concernant les chapeaux et les cloches de chapeaux, chacune desquelles a été l'objet d'amendements en comité lorsque le tarif douanier était en discussion.

L'hon. J. L. RALSTON (Shelburne-Yarmouth): Monsieur l'Orateur, comme le ministre a obtenu la permission de revenir aux motions afin de déposer sur le bureau des rapports de la commission du tarif, je me permettrai de faire une demande. Je suis sûr que tous mes collègues de la Chambre seraient bien aises si l'on pouvait faire imprimer au moins les résumés de ces rapports. Le ministre sait que l'on n'en fait que trois copies et que l'on ne peut les examiner sans se reporter au document qui a été déposé sur le bureau. Je comprends que la partie préliminaire du rapport et les témoignages constitueraient un document fort volumineux, mais j'aimerais que le ministre étudie la possibilité de faire imprimer les résumés.

L'hon. M. RHODES: La suggestion de mon honorable ami me paraît admirable. Comme lui, j'estime qu'il serait à propos de fournir aux députés des exemplaires des résumés. Ce serait une dépense inutile de faire imprimer le document entier et encore plus de faire imprimer les témoignages. Je crois cependant que l'on devrait imprimer les résumés. J'y verrai, sinon pendant la présente session, du moins dans l'avenir.

M. POULIOT: Avec la permission de la Chambre, je voudrais faire une nouvelle suggestion au ministre. Le Gouvernement ne pourrait-il pas établir un système de comptabilité par lequel les recettes provenant de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et de la